

Appellation
Monteur(euse) Transport

No d'emploi
ME0132

Nature du travail

- Répare, dépanne, construit, installe, modifie ou inspecte les composantes des lignes de transport et de l'appareillage sous ou hors tension selon les méthodes de travail prévues et les règles de sécurité.
- Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.
2. Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.
3. Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.
4. Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.
5. Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.
6. Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).
7. Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.
8. Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.
9. Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.
10. Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousse de premiers soins.
11. Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.
12. Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.
13. Inspecte et patrouille les lignes de transport dans le but de localiser des défauts selon les méthodes approuvées sous ou hors tension; a) en effectuant des essais sur la qualité isolante des isolateurs, sur l'état des poteaux, sur l'échauffement des raccords électriques; b) en vérifiant la flèche et le dégagement des conducteurs, de la tension des haubans et de la vibration dans les câbles; c) en réalisant une inspection de réception des nouvelles lignes; d) en évaluant l'état des différentes composantes; e) en faisant des patrouilles de prévention ou d'urgence aériennes ou au sol.
14. Fait les réparations d'entretien ou d'urgence et les modifications selon les normes et méthodes approuvées et établies sous ou hors tension; à l'occasion, effectue des manoeuvres conformément au partage des tâches convenu avec les opérateurs.
15. Construit, modifie ou démonte les composantes de lignes, tels que : déboiser, localiser l'emplacement, faire les fondations et assembler les pylônes. Assemble et installe des supports, des câbles et des accessoires connexes.
16. Effectue au besoin des travaux sur l'appareillage relié ou non au réseau; a) en installant ou remplaçant des circuits bouchons, des détecteurs de verglas; b) en réalisant l'entretien des tours de micro-ondes, des conducteurs, des barres omnibus et des isolateurs dans les postes, des sectionneurs de lignes hors postes, des alimentations par câbles de garde isolés, selon la pratique établie.
17. Effectue des travaux d'entretien sur les emprises; a) en stabilisant les sols près des supports; b) en appliquant des produits chimiques approuvés; c) en émondant ou coupant les arbres.
18. Utilise, opère et vérifie des véhicules, de l'équipement et de l'outillage et voit à leur entretien.

Appellation Monteur(euse) Transport	No d'emploi ME0132
---	------------------------------

- 19. **Peut accomplir des tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.**
- 20. **Peut donner des premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.**

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habilités manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	3	4	3	2	2	2	2	3	3	4	4	TOTAL	CLASSE
POINTAGE	30	40	21	24	14	20	24	27	27	32	24	283	10

Appellation Monteur(euse) Transport	No d'emploi ME0132
---	------------------------------

Exigences d'emploi

1^{RE} ANNÉE

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Montage de lignes électriques

ou

Posséder de l'expérience comme monteur dans la maintenance et la construction de lignes aériennes.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Se soumettre aux examens médicaux requis par l'emploi.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

COMPAGNON

Avoir accompli des tâches variées et de complexité croissante reliées à la maintenance et à la construction des installations du réseau de transport et de répartition.

Maîtriser les techniques et les méthodes de travail pour construire, entretenir, réparer, modifier et dépanner toutes installations des réseaux de transport et de répartition sous-tension et hors-tension.

Connaître et avoir appliqué les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi incluant le Code de sécurité des travaux.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ 2016-02-01
--	--	--

Exigences Vérifiées Avril 2018